

## Déclaration de la Ville de la Paix libérée des armes nucléaires, Ishigaki

L'une des volontés communes des peuples à travers le monde est de rejeter les armes nucléaires qui menacent la survie de l'humanité, de les abolir de la surface de la terre, et d'établir une paix durable.

Cependant, la course à l'armement, qui inclus armes nucléaires et conventionnelles, et les conflits locaux perdurent, et une situation mondiale tendue et plus alarmante nous attend.

Une telle situation mondiale s'explique par le fait que la tragédie de la Guerre du Pacifique que nous avons vécue a été oubliée, un fait qui constitue un acte de violence grave envers l'humanité et qui ne doit en rien être négligé au regard de l'esprit de la Constitution du Japon dont le principe de base réside dans la coopération internationale et la paix, et au regard des objectifs des gouvernements locaux.

En conséquence, la Ville d'Ishigaki, qui vise à devenir une ville paisible, culturellement pérenne et dotée d'une nature prospère, appelle à la mise en œuvre des trois principes anti-nucléaires s'inspirant des nobles principes de la constitution japonaise ; en conséquence, nous appelons, conjointement à tous les peuples du monde soucieux de la paix, à l'abolition de toutes les armes nucléaires et déclarons que la Ville d'Ishigaki fera un éternel effort dans le sens de la construction d'une ville de la paix libérée des armes nucléaire.

Création : 29 mars 1984